

Paroisse Saint-Martin de Grand-Couronne

Compte rendu de la réunion de l'EAP du lundi 30 novembre 2020 à 18h.

Présents : père Blaise – Emmanuel Chevalier – Jean-Louis Dieppois - François Foutel – Christine Girard – Joseph N'Tari – Marie-Françoise Soret.

1. **Messes dans la paroisse** : compte tenu de la situation sanitaire, il est décidé de célébrer jusqu'au 3 janvier 2021, inclus, trois messes :
samedi à 18h à La Bouille - dimanche à 10h30 à Saint-Martin – dimanche à 18h à Saint-Antoine.
La messe des familles ne peut pas se tenir, comme c'était prévu, samedi 5 décembre.
La surcharge pour les animateurs et musiciens peut être en partie résolue en répartissant les présences et en communiquant les préparations effectuées à des paroissiens expérimentés.
La question de l'alternance entre La Bouille et Moulineaux pour la messe du samedi soir sera revue dès que possible.

2. **Offices de Noël** : en raison des jauges actuellement limitées,
- à 18h, le jeudi 24 décembre, dans l'église Saint-Martin: courte veillée suivie de la messe,
- à 20h, le jeudi 24 décembre, dans l'église Saint-Antoine des Essarts, messe,
- à 10h30, le vendredi 25 décembre, dans l'église Saint-Martin, messe du jour. Pour cet office le père Blaise contacte la communauté des Béatitudes, habituellement chargée de son animation.

3. **Rendez-vous à la mairie de Grand-Couronne** : le père Blaise, Christine Girard, Bernadette Gruel ont rencontré Madame le Maire et son directeur de cabinet le 3 novembre 2020.

Outre la présentation réciproque, ont été abordés :

- l'interlocuteur de la paroisse : ce sera le directeur de cabinet,
- les travaux dans l'église Saint-Martin (lancement d'une souscription avec la fondation du patrimoine – calendrier),
- l'éclairage en hauteur défaillant dans l'église Saint-Antoine,
- l'orgue de Saint-Antoine (propriété et entretien),
- la sécurité du chauffage en cas de fonctionnement prolongé à Saint-Martin,
- la possibilité de parution par le Tambour de quelques informations paroissiales.

Tous ces sujets ont fait l'objet d'une écoute attentive et seront étudiés.

Les relations avec les autres religions ont été évoquées par la mairie, notamment quand des situations de crise se présentent et que les religions peuvent porter un message de paix.

4. **L'avenir de la paroisse**. Suite à une réunion du doyenné où la question des mutations de prêtres a été évoquée, dont celles des Rédemptoristes présents dans l'agglomération, le père Blaise souhaite que la paroisse réfléchisse collectivement, exprime ses attentes et formule des propositions qui seront alors transmises.

Dans cet objectif, il est prévu une assemblée paroissiale le jeudi 21 janvier, à 18h, dans la salle paroissiale des Essarts, ouverte à tous, et intitulée « Réflexions sur l'avenir de la paroisse ». D'ici cette réunion des informations complémentaires seront fournies sur la situation dans la zone pastorale concernée..

Fin de la réunion à 19h15.

Le père Blaise

François Foutel (secrétaire de séance)